



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE DU MORBIHAN

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

CONDUITE 2000
10 , rue Edourad herriot
56530 QUEVEN

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

«QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE»

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 7 novembre 2018...jusqu'au 6 novembre 2021.....

Pour le préfet, par délégation
la sous-préfète, directrice de cabinet,

Véronique SOLERE

Site Internet: www.securite-routiere.gouv.fr